

BUREAU EXÉCUTIF
VENDREDI 28 OCTOBRE 2016 - 14H00/19H00
PARIS

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
Absent(s) excusé(s)	Dominique FRIZZA.

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- *"Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..*
- *Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.*
- *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point comparatif du nombre de licences et de clubs au 30 septembre 2016 :

- 49 963 licences au 30/09/2016 contre 45 844 au 30/09/2015, soit une progression de +8,98%
- 810 clubs au 30/09/2016 contre 793 au 30/09/2015, soit une progression de +2,14%.

1.2. Siège fédéral : point de situation

L'audience du 24 octobre 2016 s'est soldée par un nouveau report sur des motifs de procédure. La prochaine audience est prévue le 28 novembre prochain. La Présidente du Tribunal indique qu'un jugement sur le fonds sera prononcé quelles que soient les demandes de report.

1.3. Espace Tri 2.0

1.3.1. Séminaire des correspondant-e-s de ligues

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, rappelle aux membres du BE qu'une réunion des correspondant-e-s de ligues a eu lieu le 14 octobre dernier.

1.3.2. Paiement des mutations :

Le BE confirme que le principe adopté lors du CA en juin 2015 (paiement par CB) est une orientation à privilégier et à développer mais propose la mise en place d'un système de paiement hors ligne de manière temporaire et transitoire pour pallier les difficultés rencontrées par certains clubs.

Le traitement manuel sera réalisé une fois par mois au siège fédéral (le dernier vendredi de chaque mois).

Dans la prochaine version d'Espace Tri, il sera prévu de permettre aux licenciés de régler par CB les frais associés à leur mutation.

1.4. AG du 18 mars 2017

1.4.1. Procédure électorale

Guillaume FRITSCH précise que la procédure électorale est en cours de finalisation et propose d'y intégrer :

- les conditions de prise en charge des membres du CA sortant / entrant, des candidat-e-s non élu-e-s
- les modalités de présentation, en séance, des projets des candidat-e-s à la présidence de la F.F.TRI.
- les modalités de présentation, en séance, des candidat-e-s au CA

Le BE valide les conditions et modalités suivantes :

- Membres du CA sortants (réélus ou non)
 - les réservations sont effectuées et payées par la F.F.TRI., à défaut les frais de déplacement, de restauration, d'hébergement seront remboursés dans le respect des procédures fédérales en vigueur, et sur présentation de justificatifs.
- Nouveaux membres du CA entrants
 - les frais de déplacement, de restauration, d'hébergement seront remboursés dans le respect des procédures fédérales en vigueur, et sur présentation de justificatifs.
- Candidat-e-s non élu-e-s
 - aucune prise en charge fédérale
- Présentation, en séance, des projets des candidat-e-s à la présidence de la F.F.TRI. :
 - 10 minutes de présentation par candidat en séance. Dans la mesure où les projets sont transmis en amont, aucun débat, ni séquence de questions / réponses, ne sont autorisés en séance.
- Présentation des candidat-e-s au CA :
 - possibilité de transmettre un CV (A4 recto verso maximum) en même temps que la candidature
 - 1 minute de présentation en séance
 - en cas d'absence le jour de l'AG, le candidat a la possibilité de transmettre une vidéo de présentation d'une durée maximum d'1 minute

Ces conditions et modalités seront également présentées pour validation, ou modification, au CA du 29 octobre 2016, avant intégration au document "procédure électorale" qui sera diffusé.

1.4.2. Vote électronique

Le BE décide d'organiser les élections de manière "traditionnelle", il ne sera pas fait recours au vote électronique lors de l'AG de mars 2017.

1.4.3. Organisation et déroulé élections

Dans la mesure du possible, l'Assemblée Générale et la réunion du Conseil d'Administration ouvert aux Président-e-s de Ligues, habituellement organisé le lendemain de l'Assemblée Générale, seraient organisées sur la même journée. Ce point sera examiné lors de la réunion du BE de décembre pour confirmation.

Jean-Michel BUNIET évoque la possibilité de modifier le règlement financier pour facturer les affiliations club et les licences de manière mensuelle. La question sera posée au CA du 29 octobre 2016.

La première version du projet d'ordre du jour de l'AG est la suivante :

- Rapport Moral du Président
- Rapports d'activités :
 - Secrétaire Général,
 - Vice-président en charge des Ligues Régionales et des affaires disciplinaires,
 - Vice-président en charge de la Communication et du Marketing,
 - Vice-président en charge de la Vie Sportive,
 - Vice-président en charge du Haut Niveau, des Affaires Internationales et du Médical,
 - Vice-président en charge du Développement,
 - Directeur Technique National,
- Rapport Financier du Trésorier Général
- Intervention du Commissaire aux Comptes
- Validation des comptes 2016
- Proposition de Budgets Prévisionnels 2017
- Proposition des Coûts 2018
- Présentation des candidat-e-s à l'élection de la Présidence
- Élection de la Présidence
- Présentation des candidat-e-s au Conseil d'Administration (collèges général et médical)
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Proposition de modification des statuts fédéraux
- Proposition de modification du règlement disciplinaire
- Proposition de modification du règlement financier

Conformément aux statuts fédéraux, "*l'ordre du jour est fixé par le Conseil d'Administration*", le projet d'ordre du jour sera validé par le CA du 25 février 2017 au plus tard.

1.4.4. Présentation Google Site

Tout comme l'an passé, il est proposé de mettre en place un Google Site spécifique à l'AG de mars 2017.

Cette proposition est validée par le BE.

1.5. Séminaire des Président-e-s de Ligues

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente l'ordre du jour et le programme du séminaire. Compte tenu des contraintes organisationnelles induites par le niveau de sécurité auquel le Conseil Régional des Hauts de France est soumis, des ajustements seront intégrés avant présentation au CA du 29 octobre 2016.

2. Trésorerie Générale

2.1. Projet de budget prévisionnel 2017

Un certain nombre de commissions n'ayant pas encore fait remonter leurs demandes de budget pour 2017, le projet de budget 2017 ne peut pas encore être présenté.

2.2. Suivi budgétaire au 30 septembre 2016

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente la méthodologie utilisée par la Commission Nationale Financière pour réaliser les opérations de contrôle de gestion au 30 septembre.

2.3. Coûts fédéraux : perspectives 2018

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, propose pour la 3ème année consécutive, de ne pas augmenter les coûts de la saison 2018.

Le BE est favorable à cette proposition et la valide à l'unanimité.

3. Marketing / Communication

3.1. Perspectives partenariats

Un point d'information sur les perspectives de partenariats est présenté. Le Président doit prochainement effectuer un certain nombre de rendez vous avec des partenaires potentiels.

3.2. Equipementier 2017/2021

Le Président fait savoir au BE que des négociations sont actuellement en cours.

4. Triathlon Événements

4.1. Information présentation de MOVE PUBLISHING au CA

Emmanuel CHABANNES, Président de TEVE, rappelle qu'une intervention de MOVE PUBLISHING, partenaire de TEVE, est prévue lors du CA fédéral.

4.2. Point général

4.2.1. Nice 2016 / 2017

Après la tragédie du 14 juillet à Nice, la Ville de Nice au terme de nombreux échanges avec l'Etat a estimé que le dispositif de sécurité nécessitait un engagement trop important de forces de l'ordre déjà beaucoup mobilisées par ailleurs et toutes les épreuves de triathlon ont été annulées deux semaines avant la date prévue initialement (Course Elite du Grand Prix de D1, Championnats de France Groupes d'âges et course open).

Les concurrents engagés ont été remboursés de leur frais d'inscription.

Cette annulation tardive a un impact de près de 55.000 € HT sur les comptes de l'organisateur et il a été demandé à la Ville de Nice de prendre cette somme à sa charge.

Pour 2017, la date prévisionnelle (en attente de validation) de l'épreuve est prévue aux 23&24 septembre. L'implantation prévue est identique à celle de 2015 : promenade des Anglais, Théâtre de Verdure, quai des Etats Unis.

4.2.2. Embrun 2016/2017

L'opération 2016 a été bénéficiaire et l'organisation est reconduite pour 2017.

4.2.3. Paris 2017

Le Triathlon de Paris aura lieu le 2 juillet 2017

L'ouverture des inscriptions est prévue le 17 novembre 2017.

4.2.4. Bike and Run Paris 2017

Le Bike & Run de Paris 2017 aura lieu le 26 mars 2017.

Le site de départ, d'arrivée et le village se situeront dans le Parc André Citroën.

Une épreuve pour les jeunes (à partir de 10 ans) sera également proposée.

5. Développement

5.1. Raids / SwimRun

5.1.1. Raids / Status clubs et quotas arbitres

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, rappelle qu'un courrier a été envoyé aux Président-e-s de Ligues pour rappeler le rapprochement opéré entre la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN) et la F.F.TRI., prévoir les demandes d'affiliation des clubs de raids et anticiper les questions relatives à la validation des statuts ainsi que celles des quotas d'arbitre.

5.1.2. RTS et recommandations aux organisateurs

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, fait savoir que les CTN Claire GROSSOEUVRE et Alexandre DODU travaillent sur le document de sécurité transmis par la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN) pour séparer :

- les Règles Techniques et de Sécurité (RTS)
- les recommandations aux organisateurs

Deux livrets seront présentés, si possible, lors du Séminaire des Président-e-s de ligues. A défaut, ces supports seront présentés lors du Bureau Exécutif de décembre 2016.

5.1.3. Organisation de rencontres avec les clubs et organisateurs de raids

Dans le cadre du rapprochement de la F.F.TRI. avec la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN), ont été identifiés des territoires (ligues régionales ou secteurs géographiques) au sein desquels le nombre de clubs ou d'organisateur est significatif ou pour lesquels ce rapprochement suscite des interrogations.

Hervé SIMON, Président de la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN), et Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, vont organiser des rencontres afin de présenter aux responsables de ces structures l'organisation de la F.F.TRI. et notre mode de fonctionnement. Ils seront accompagnés par des Conseillers Techniques Nationaux, Claire GROSSOEUVRE et Alexandre DODU :

- Provence-Alpes (Avignon, 24/10/16)
- Languedoc Roussillon (Montpellier, 07/11/16)
- Midi Pyrénées (Toulouse, 08/11/16)
- Rhône Alpes (Lyon, 28/11/16)

- Auvergne (Clermont Ferrand, 29/11/16)

5.1.4. Swimrun

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, s'est déplacé à BEAULIEU (SwimRun Côte d'Azur, samedi 23 et dimanche 24 octobre 2016) pour répondre aux interrogations que peuvent se poser concurrents et organisateurs quant au positionnement de la F.F.TRI., qui a demandé au Ministère chargé des Sports la délégation des SwimRun.

Lorsque les RTS des raids seront finalisés, les RTS des Swimrun seront rédigées.

5.2. Convention TAHITI

Le Directeur Technique de la Fédération Tahitienne de Triathlon a fait savoir qu'il souhaiterait pouvoir bénéficier d'une convention renforcée (Espace Tri 2.0, class triathlon, application santé...).

Une réflexion va être engagée pour une éventuelle nouvelle convention entre la F.F.TRI. et la Fédération Tahitienne de Triathlon.

5.3. Enquête métier

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente la synthèse de l'enquête métier menée auprès de 292 éducateurs.

Cette enquête a été mise en place pour avoir une meilleure connaissance de l'activité des professionnels en triathlon (les résultats permettront d'avoir des données factuelles pour dynamiser la filière professionnelle) et assurer une mise en oeuvre optimale du projet de développement fédéral (mise en adéquation entre le besoin des employeurs, la réalité du cadre d'emploi des professionnels et l'offre de formation fédérale et d'État).

Cette thématique sera abordée lors du colloque DTN, du colloque CTL et par le groupe de travail "plan de professionnalisation" pour dégager des perspectives.

5.4. Opération promotionnelle Ecole Française de Triathlon

Une opération particulière de promotion EFT, à destination des clubs, comités départementaux et ligues régionales, a été mise en place du 19 septembre au 25 octobre 2016 :

- 174 malles ont vendues.

6. Haut Niveau / International / Médical

6.1. Résultats appel à projets de Recherche et de Développement 2016

Frank BIGNET, Directeur Technique National, indique que le Ministère des sports, via l'INSEP, finance des projets de recherche portés par des laboratoires scientifiques et conduits en partenariat avec des fédérations sportives.

La F.F.TRI. et ses partenaires scientifiques (IRMES & Dép Rech INSEP) ont déposé en mars 2016 deux projets. L'INSEP a donné une réponse favorable à ces deux projets en octobre 2016 :

- Analyse des déterminants de la performance en triathlon : les couloirs de performances et les allures de courses optimales;
 - **Objectif 1** : Elaborer des couloirs de performances : seuils de performances en natation et course à pied compatibles avec le podium olympique

- **Objectif 2** : Déterminer des patterns de performances des médaillé-e-s internationaux : explorer les performances de ces athlètes et mettre en relief leurs résultats avec les qualités nécessaires à leur réalisation.
 - **Objectif 3** : Identifier des nouvelles pistes d'analyse : explorer les données physiologiques recueillies ces 10 dernières années par la F.F.TRI. et les mettre en relation des résultats sportifs internationaux des athlètes testé-e-s.
- Analyse longitudinale des états de fatigue et des conséquences sur la performance à l'échelle d'une saison sportive chez des triathlètes
 - **Objectif 1** : Confirmer les résultats des dernières études de l'INSEP en situation de terrain, auprès de triathlètes très entraînés (> 15h hebdo) et sur une période plus longue (10 à 12 mois)
 - **Objectif 2** : Identifier et valider l'utilisation d'indicateurs et d'outils simples permettant d'anticiper le diagnostic d'un surmenage.

6.2. Etats fédéraux du haut niveau :

La F.F.TRI. réunira différents acteurs de la vie fédérale le 03 décembre 2016 à Paris, afin d'établir un bilan des JO et de l'Olympiade. A cette occasion, des perspectives ou préconisations d'évolution pourront être apportées.

Pour cela, la Direction Technique Nationale élabore un document permettant à chacune et chacun de partager le bilan de l'olympiade.

Plusieurs thématiques seront abordées auprès de différents acteurs fédéraux :

- Quelle définition du sport de haut niveau ?
- Comment optimiser la performance et le projet olympique/paralympique ?
- Comment le sport pour tous peut-il préfigurer le sport de haut niveau ?
- Quelle gouvernance pour le sport de haut niveau ?
- Quel rôle pour les territoires dans le sport de haut niveau ?
- Comment préparer le sport de haut niveau à son projet de vie ?

Ces thématiques seront également abordées lors du colloque de la DTN, celui des CTL et le séminaire des Présidents de Ligues Régionales.

6.3. Demandes de certification arbitres et délégués techniques

Point reporté au BE de décembre.

6.4. Demande de l'Ironman Corporation : alignement avec les règles ITU

Le Président LESCURE demande à Pierre BIGOT de piloter un groupe de travail composé de Dominique FRIZZA, Pascal GODEL, Jacky BAUDRAND, Jean-Michel BUNIET, Bernard SAINT-JEAN. Ces travaux seront présentés au BE du mois de décembre.

7. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

7.1. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des relations avec les Ligues Régionales, indique qu'un courrier d'information a été adressé aux ligues concernées par la fusion rappelant les dispositions adoptées par le BE en matière d'accompagnement sur le dossier de la réforme territoriale.



Cédric GOSSE précise qu'il est également demandé aux Président-e-s de ligue concernée de bien vouloir indiquer s'ils souscrivent à une ou plusieurs des solutions d'accompagnement proposées par notre cabinet d'expertise comptable Accord Sport.

Pour ce qui concerne la mise en place des associations de coordination, Cédric GOSSE rappelle que deux structures manquent encore à l'appel mais que des réunions de rapprochement sont prévues :

- Nord Pas de Calais / Picardie : réunion prévue le 05 novembre prochain
- Provence Alpes / Côte d'Azur : reprise des réunions entre le Président de la Ligue Provence Alpes, Gérard OREGGIA, et la nouvelle Présidente de la Ligue Côte d'Azur, Robyn BAUDET.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BE pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général